1813.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

Arrondissemens des Procureurs de la Caisse Ecclésiastique.

PREMIER CANTON.

Mr. DEGUISE, PROCUREUR.

TOUTES les paroisses au Nord du Sault de Montmorenci, y comprises l'Isle d'Orléans et l'Isle aux Coudres.

Membres, Messrs. 1. Renvoyzé, 2. Lelièvre, 3. Le Courtois, 4. Boudreau, 5. Borniol, 6. Fortin senior, 7. Gagnon senior, 8. Boissoneau.

SECOND CANTON.

Mr. BEDARD Senr. PROCUREUR.

DEPUIS le Sault de Montmorenci jusqu'au Cap de la Madeleine inclusivement, toutes les paroisses, y comprise la ville de Québec.

Membres, Messrs. 1. Boucherville, 2. Fortin junior, 3. Daulé, 4. Mignault, 5. Lacasse, 6. Bedard junior, 7. Le François, 8. Lebourdais, 9. Denéchaud.

TROISIEME CANTON.

Mr. DESJARDINS, PROCUREUR.

DEPUIS les Trois-Rivières inclusivement, jusqu'à Berthier aussi inclusivement, toutes les paroisses du Nord, tant des profondeurs que sur le fleuve, y comprise l'Isle du Pads.

Membres, Messrs. 1. Orfroy, 2. De Calonne, 3. Ecuiez, 4. Delaunais, 5. Vinet, 6. Lamotte junior.

QUATRIEME CANTON.

Mr. PERRAS, PROCUREUR.

DEPUIS La Norpy et Ste. Elizabeth inclusivement, toutes les paroisses de la terre ferme du Nord, jusqu'à St. Benoit inclusivement.

Membres, Messrs. 1. Joyer, 2. Amiot, 3. Raizenne, 4. Tabeau, 5. Felix.

CINQUIEME CANTON.

Mr. DOUCET, PROCUREUR.

LES Isles Perrot, de Montréal et Jesus.

Membres, Messrs. 1. Cazeneuve, 2. Begin, 3. Bélair.

SIXIEME CANTON.

Mr. VILLADE, PROCUREUR.

LE Haut-Canada et toutes les paroisses entre le Fleuve St. Laurent et la Rivière des Outaouais.

Membres, Messrs. 1. Macdonell, 2. Deguire, 3. Aubry, 4. Provencher, 5. Toupin.

SEPTIEME CANTON.

Mr. VEZINA, PROCUREUR.

DEPUIS la ligne Provinciale jusqu'à la Prairie et St. Luc inclusivement, toutes les paroisses entre le Fleuve St. Laurent et la Rivière de Richelieu ou le Lac Champlain.

Membres, Messrs. 1. Roupe, 2. Bruguier, 3. Consigny, 4. Rinfret, 5. Lancto, 6. Boucher.

HUITIEME CANTON.

Mr. RAIMBAULT, PROCUREUR.

DEPUIS Longueuil et St. Joseph de Chambly inclusivement, toutes les paroisses, en descendant, situées sur la langue de terre entre le Fleuve et la riviere de Richelieu.

Membres, Messrs. 1. Chaboillez, 2. Frechette, 3. Alinotte.

NEUVIEME CANTON.

Mr. PAQUET, PROCUREUR.

DEPUIS la ligne Provinciale jusqu'à Sorel inclusivement, toutes les paroisses situées entre les Rivières de Richelieu et d'Yamaska.

Membres, Messrs. 1. Germain, 2. Kelly, 3. Robitaille, 4. Girouard, 5. Dufresne.

DIXIEME CANTON.

Mr. VERREAU Senr. PROCUREUR.

TOUTES les paroisses du Sud depuis St. François du Lac inclusivement, jusqu'à la Beauce et St. Henri de Lauzon inclusivemant.

Membres, Messrs. 1. Ciquard, 2. Fournier, 3. Desforges, 4. Labadye, 5. Courtin, 6. Jean, 7. Leclerc, 8. Paquien, 9. Lamotte Senior.

ONZIEME CANTON.

Mr. MAGUIRE, PROCUREUR.

DEPUIS la Pointe de Lévi, inclusivement, toutes les paroisses au Sud du fleuve et dans les profondeurs, jusqu'à Rimousky, inclusivement.

Membres, Messrs. 1. Duchouquet, 2. Cornelier, 3. Vallée, 4. Viau, 5. Verreau junior, 6. Griault, 7. Bruneau, 8. Pinet.

DOUZIEME CANTON.

Mr. CONFROY, PROCUREUR.

LE District de Gaspé, les Provinces de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick et les Isles de la Madeleine, du Prince Edouard et du Cap Breton.

Membres, Messrs. 1. Painchaud, 2. Al. Leclerc, 3. Huot, 4. Rabby, 5. Gagnon junior, 6. Lejamtel, 7. Macdonell, 8. Pichart, 9. M^cEachern, 10. Beaubien.